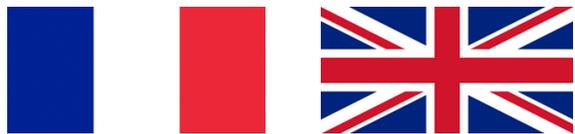


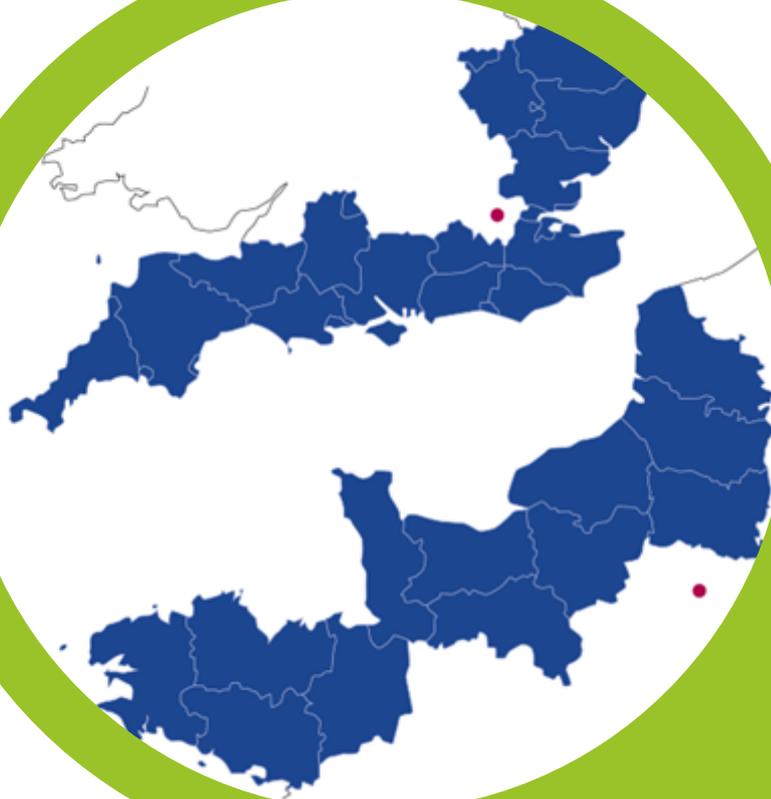
**OBJECTIF
SPÉCIFIQUE 3.1
PATRIMOINE
NATUREL ET
CULTUREL**



À PROPOS DU PROGRAMME



Le Programme bénéficie d'un budget de 315 millions d'euros, dont 223 millions d'euros provenant du Fonds européen de développement régional.



LA COOPÉRATION TERRITORIALE EUROPÉENNE

Le Programme Interreg France (Manche) Angleterre est un exemple de Programme de Coopération Territoriale Européenne. Ces programmes existent dans toute l'Europe et aident à financer des projets de développement économique de qualité dans les régions frontalières entre les différents pays européens. Les projets visent à trouver des solutions partagées aux problèmes communs qui existent dans de multiples pays.

L'ESPACE DU PROGRAMME

La zone éligible du Programme Interreg France (Manche) Angleterre s'étend de chaque côté de la Manche et comprend le sud de l'Angleterre, du Norfolk aux Cornouailles, et la côte nord de la France, du Finistère au Pas-de-Calais. Une carte de l'ensemble de l'Espace du Programme figure ci-dessus.

À PROPOS DU PROGRAMME

Les Objectifs Spécifiques

Le Programme comprend 3 priorités divisées en 5 Objectifs Spécifiques, qui expriment les changements visés par le Programme au sein de la zone éligible.



1.1 L'innovation

Accroître le développement et l'adoption de produits, processus, systèmes et services innovants dans les secteurs de spécialisation intelligente partagés.



1.2 L'innovation sociale

Accroître la qualité et l'efficacité des prestations de services en faveur des groupes les plus désavantagés socialement et économiquement, par l'innovation sociale.



2.1 Les technologies bas carbone

Accroître le développement et l'adoption de technologies sobres en carbone, nouvelles ou existantes, dans les secteurs ayant le plus grand potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre.



3.1 Le patrimoine naturel et culturel

Valoriser les atouts du patrimoine naturel et culturel commun pour soutenir une croissance économique innovante et durable.



3.2 Les écosystèmes côtiers et des eaux de transition

Améliorer et protéger les écosystèmes côtiers et des eaux de transition.

À PROPOS DU PROGRAMME

Le Programme permet aux candidats de soumettre une idée de projet sous forme de projet de droit commun ou de micro-projet. Les caractéristiques principales de ces deux types de projet sont les suivantes:

Projet de droit commun

- Soutien du Fonds européen de développement régional (FEDER) à hauteur de 69 %
- Pas de budget maximum pour le projet
- Pas de durée maximale du projet
- Au moins un partenaire issu de chaque pays dans l'Espace du Programme (pas de nombre maximum de partenaires)
- Toutes les entités légales sont éligibles
- Nouvelle procédure de candidature en une phase
- Des appels à projets en continu

Consultez le calendrier sur notre site web pour les appels à projets après 2017.

Micro-Projet

- Soutien du Fonds européen de développement régional à hauteur de 80 %
- Budget maximum de 500 000 EUR par projet (cofinancement FEDER 400 000 EUR)
- Durée du projet limitée à 27 mois
- Au moins un partenaire issu de chaque pays dans l'Espace du Programme (maximum de 5 partenaires)
- Ouvert aux associations et organisations employant moins de 50 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 10 millions d'euros et aux autorités locales (EN) et Collectivités publiques (FR).
- Processus de candidature en une phase
- Deux appels à projets par an:
 - Prochain appel 10/10/2017 - 24/10/2017

INTRODUCTION AU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL



Qu'est-ce que le Programme souhaite accomplir ?

Le focus de cet Objectif Spécifique porte sur le développement du potentiel économique du patrimoine naturel et culturel du Programme. En investissant dans cette zone, le Programme cherche à améliorer les caractéristiques économiques, environnementales et de pérennité sociale du patrimoine naturel et culturel du Programme.

Le but est d'augmenter non seulement l'attrait des régions auprès des visiteurs mais aussi de rendre la zone plus attrayante en tant que lieu de travail et lieu de vie avec l'objectif d'attirer des entreprises et donc des emplois dans l'Espace du Programme.

Comment pouvez-vous contribuer ?

Indicateurs de résultat et indicateurs de réalisation

Étant donné que l'une des exigences du Programme est de mettre en œuvre des changements spécifiques et mesurables, chaque Objectif Spécifique est accompagné de plusieurs indicateurs de réalisation et d'un indicateur de résultat.

Les candidatures de projets devront contribuer au moins à l'un des indicateurs de réalisation et s'assurer que le projet aboutisse à une augmentation de la valeur de l'indicateur de résultat.

Indicateur de réalisation

- Augmentation du nombre de visites escomptées sur les sites soutenus du patrimoine naturel et culturel
- Nombre de produits/services innovants issus de projets sur la valorisation du patrimoine culturel et naturel commun.

Indicateur de résultat

- Niveau de performance pour le soutien d'activités économiques innovantes et durables qui valorisent les atouts naturels et culturels communs

INTRODUCTION AU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

Exemple de type d'Actions

Preuve du concept

- Développement de stratégies et outils marketing conjoints pour renforcer l'image du territoire transfrontalier et conforter son attractivité comme une destination de choix sur le marché mondial (exemples : stratégies de marketing territorial partagées pour capter de nouveaux publics, et attirer des investisseurs, et développement d'outils numériques)
- Conception conjointe d'approches pour renforcer l'emploi dans les secteurs liés au patrimoine naturel et culturel, améliorant ainsi l'attractivité de L'Espace FMA
- Élaboration conjointe de méthodes d'observation des mutations économiques sur les territoires, notamment afin d'anticiper l'émergence de nouveaux secteurs touristiques durables, et l'évolution des métiers et des compétences correspondantes

Démonstration et test

- Tester de nouvelles approches marketing, d'événementiels transfrontaliers ou de produits touristiques ou culturels transfrontaliers innovants
- Tester et démontrer l'intérêt de nouvelles approches pour valoriser le patrimoine naturel et culturel, notamment en développant les industries créatives et culturelles au travers de l'Espace FMA

Mise en œuvre

- Déploiement d'offres culturelles et de produits touristiques transfrontaliers y compris d'une nouvelle offre de tourisme vert
- Organisation d'actions visant le développement ou l'amélioration d'itinéraires transfrontaliers liés par exemple à l'histoire commune, au patrimoine géologique et naturel, aux atouts du patrimoine existants
- Organisation d'événements conjoints et développement d'une communication partagée pour la mise en valeur des atouts naturels et culturels transfrontaliers
- Actions de formations conjoints des acteurs travaillant sur le patrimoine naturel et culturel
- Transferts de bonnes pratiques et d'expériences entre l'ensemble des acteurs pour innover en matière de reconversion économique et de mise en place de services, ainsi que pour favoriser la réhabilitation de friches urbaines et industrielles
- Actions permettant d'identifier et de produire de nouveaux produits et services par les industries créatives et culturelles, pour mettre en valeur les atouts naturels et culturels communs.

INTRODUCTION AU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

Leçons tirées des candidatures antérieures

- Un projet qui prévoit de travailler sur le tourisme devra, pour être soutenu par notre Programme, réfléchir non seulement en termes d'augmentation du nombre de visites dans la zone, mais aussi d'augmentation des dépenses engagées par les visiteurs et des retours des visiteurs dans l'espace du Programme, afin d'assurer un impact économique durable et positif sur les entreprises locales.
- Quand une augmentation du tourisme est attendue suite à la mise en oeuvre de votre projet, il vous faut expliquer l'impact économique anticipé (en calculant les dépenses attendues par rapport à la durée du séjour (1 journée, nuitée, 1 semaine...), et ceci en prenant compte des déplacements de marché.
- Il est essentiel de définir les valeurs de référence en matière du nombre de visiteurs, c'est-à-dire de faire un point sur la situation actuelle. Il est important de pouvoir distinguer entre le nombre total de visiteurs sur le site patrimonial naturel et culturel et le nombre de visites supplémentaires résultant du projet, car l'indicateur de réalisation se concentre uniquement sur l'augmentation du nombre de visites attendues.



Exemples de partenaires de projets

- Associations et structures du secteur culturel et environnemental
- Universités / centres de recherches travaillant en partenariat avec le secteur culturel
- Entreprises et industries, associations commerciales, réseaux d'entreprises, intermédiaires commerciaux
- Collectivités territoriales
- Agence de développement et promotion du tourisme
- Structures de gestion et d'animation des espaces naturels, sensibles et protégés, organismes en charge de la protection et de la promotion de l'environnement

BONNES PRATIQUES POUR LES CANDIDATURES DE PROJETS

1

Être innovant: Qu'allez-vous faire qui n'a pas encore été fait ? Comment vous y prendrez-vous?

2

Avoir une logique claire: Quel besoin ou quelle demande avez-vous identifié(e) ? Quel sera l'impact du projet ? En quoi le résultat du projet contribuera-t-il à l'objectif général du Programme?

3

Avoir besoin de la coopération transfrontalière: Expliquez pourquoi vous ne pouvez pas réaliser votre projet sans la collaboration d'organisations situées de l'autre côté de la Manche.

4

Créer un partenariat solide: Quels sont les domaines d'expertise et les expériences apportés par chaque Partenaire de Projet?

5

Faire les recherches nécessaires: Faites une analyse retrospective de ce qui a déjà été fait. Qu'est ce qui ne fonctionne pas ? Regardez vers l'avenir: où en serez-vous avec ce projet d'ici sa clôture ? Cinq ans après sa clôture?

6

Prendre contact avec l'animateur local: La liste des animateurs du Programme avec leurs coordonnées figure à la page suivante

COMMENT TROUVER DES PARTENAIRES

L'un des défis pour tout projet transfrontalier est de trouver les partenaires adéquats. Mais nous sommes ici pour vous aider! Si vous avez besoin de partenaires supplémentaires pour votre projet, la première étape est de contacter votre animateur local et de lui expliquer le type de partenaire que vous cherchez. Nous avons des animateurs pour chacune des régions de l'Espace FMA. Ils utiliseront notre réseau de partenaires pour recenser les organisations susceptibles de convenir à votre projet. Une fois que nous vous aurons aidé à trouver les organisations adéquates, nos animateurs seront également prêts à vous aider par la première prise de contact.

La page « Participer à un projet »

Sur notre site Internet se trouve une page dédiée aux projets qui recherchent des partenaires. Les projets en cours d'élaboration sont invités à y publier leur idée de projet. Nous prendrons ensuite contact avec vous si nous recevons des expressions d'intérêt de la part de partenaires souhaitant s'associer à votre projet.

Les animateurs locaux



Sud Ouest

alexander.larter@norfolk.gov.uk

Sud

christelle.pereira@norfolk.gov.uk

Sud Est

aiste.petraityte@norfolk.gov.uk

Est

alexander.larter@norfolk.gov.uk



Bretagne

brendan.riou@norfolk.gov.uk

Haute-Normandie

paul.giuliani@norfolk.gov.uk

Basse-Normandie

judith.de.saint.laurent@norfolk.gov.uk

Hauts de France

paul.giuliani@norfolk.gov.uk

[Cliquez ici pour la carte complète](#)

La page « Organisations intéressées »

Nous comprenons que toute organisation ne soit pas à même de diriger un projet transfrontalier, c'est pourquoi nous avons créé la page « Organisations intéressées ». Cette section est consacrée aux organisations qui n'ont pas forcément une idée de projet mais qui sont intéressées par une collaboration transfrontalière et une participation à d'autres projets de développement. Cette page est aussi un excellent moyen de trouver d'autres partenaires pour votre projet grâce à un filtre vous permettant une recherche par pays et par Objectif Spécifique.

interreg5a-fce.eu



Interreg VA France (Channel) England



@Channel_Manche #ChannelManche



interregv@norfolk.gov.uk